

<https://enseignants.se-unsa.org/Fermeture-de-piscines-quand-le-Savoir-nager-boit-la-tasse>



Enseignants de l'Unsa

Fermeture de piscines : quand le « Savoir-nager » boit la tasse

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mardi 6 septembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'annonce brutale de la fermeture d'une trentaine de piscines sur l'ensemble du territoire par la société Vert Marine, pour cause de factures énergétiques trop lourdes, suscite un vif émoi au sein de la Fédération française de natation (FFN), mais aussi dans le monde éducatif, directement concerné par une telle mesure.

Fixée par l'arrêté du 28 février 2022, l'attestation du « Savoir-nager en sécurité » (ASNS), en fin de cycle 3, constitue, selon le site Éduscol, *une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves*. Initié par la précédente ministre des Sports, Roxana Maracineanu, le « Savoir-nager » de la maternelle au lycée a trouvé sa place dans les programmes d'éducation physique et sportive (EPS).

Déjà mise à mal par la crise Covid - qui a éloigné durablement les élèves des bassins au point de constituer une génération de non-nageurs - l'acquisition de la compétence est désormais menacée par ces fermetures qui pourraient être suivies de beaucoup d'autres.

Le gouvernement se doit de réagir afin que les conséquences du conflit ukrainien ne réduisent pas l'offre éducative. Pour le SE-Unsa, nos élèves n'ont pas à payer de leur droit à l'éducation la facture énergétique dont une société ne parvient pas à s'acquitter.

Paris, le 6 septembre 2022

Stéphane Crochet
Secrétaire général

Attachée de presse :
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93